

RECRUTER DANS VOS ÉQUIPES
UN MILITAIRE BLESSÉ :

**UN ENGAGEMENT
POUR L'ENTREPRISE**



MEDEF

EN PARTENARIAT AVEC



AVEC LE SOUTIEN DE



RECRUTER DANS VOS ÉQUIPES UN MILITAIRE BLESSÉ : UN ENGAGEMENT POUR L'ENTREPRISE

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| SYNTHÈSE | 10 |
| DES MILITAIRES DANS VOTRE ENTREPRISE : UNE RICHESSE HUMAINE | 13 |
| UN SAVOIR DE HAUT NIVEAU ET TRANSPOSABLE | 14 |
| UN SAVOIR-FAIRE ROBUSTE | 15 |
| UN SAVOIR-ÊTRE FAÇONNÉ PAR L'EXIGENCE DU MÉTIER DES ARMES | 15 |
| CONTRIBUER À UNE DÉMARCHE CITOYENNE PORTEUSE DE SENS | 15 |
| COMPRENDRE LA BLESSURE D'UN MILITAIRE | 17 |
| LA BLESSURE PSYCHIQUE | 18 |
| LA BLESSURE PHYSIQUE | 18 |
| DE LA BLESSURE AU HANDICAP | 19 |
| L'INTÉGRATION D'UN MILITAIRE BLESSÉ : UN PARCOURS GAGNANT-GAGNANT | 20 |
| L'INTÉGRATION DU MILITAIRE BLESSÉ : L'IMPLICATION PRIMORDIALE DE LA MÉDECINE DU TRAVAIL | 22 |



DIFFÉRENTS DISPOSITIFS POUR ACCUEILLIR UN MILITAIRE BLESSÉ DANS VOTRE ENTREPRISE

SOUTENIR UN MILITAIRE BLESSÉ PAR UN STAGE D'IMMERSION
EN ENTREPRISE 26

RECRUTER UN MILITAIRE BLESSÉ
DANS VOTRE ENTREPRISE 32

LES ACTEURS AU CŒUR DE L'AIDE À LA RÉINSERTION DES MILITAIRES BLESSÉS

L'AGENCE DE RECONVERSION DE LA DÉFENSE (ARD) OU
DÉFENSE MOBILITÉ 40

LE BUREAU RECONVERSION DE LA GENDARMERIE NATIONALE 41

LES CELLULES D'AIDE AUX BLESSÉS DES ARMÉES ET
DE LA GENDARMERIE 42

L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET
VICTIMES DE GUERRE (ONACVG) 46

LE SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES (SSA) 47

LE COMITÉ LIAISON DÉFENSE DU MEDEF 48

LES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS 48

ACRONYMES

52

Ils sont militaires. Ils servent leur pays en opérations extérieures. Ils protègent leurs concitoyens sur le territoire national. Ils s'entraînent durement pour défendre les couleurs de la France. Puis survient une explosion, la mort d'un camarade, un accident ou encore un tir ennemi et leur vie est transformée à jamais. Ils se sont enrôlés en connaissant les risques qu'ils encouraient et ils y font face avec dignité. Ces militaires blessés en service ne sauraient nous laisser indifférents. Aujourd'hui, plusieurs centaines d'entre eux sont engagés dans une démarche active de reconversion professionnelle. Ils méritent notre soutien.



Crédit photo : Jocelym Truchet

Le Mouvement des entreprises de France (MEDEF) est très heureux de contribuer à l'existence de ce guide destiné aux chefs d'entreprises et aux dirigeants qui s'interrogent ou recrutent dans leurs équipes un militaire blessé.

Il est utile qu'ils comprennent mieux la richesse que représentent ces femmes et ces hommes, la blessure qu'ils ont dans leur corps ou qui trouble leurs pensées.

Ils disposeront, grâce à cet ouvrage, d'une aide à l'intégration de ces personnes, qui méritent particulièrement la reconnaissance de la Nation, du corps social et donc du monde entrepreneurial.

Les entreprises doivent être des acteurs importants de la reconstruction de ces blessés.

Au-delà, les informations contenues dans ce guide leur seront utiles aussi pour leurs collaborateurs victimes d'attentats.

Geoffroy Roux de Bézieux,
président du MEDEF

VOUS SOUHAITEZ...

SOUTENIR UN MILITAIRE BLESSÉ PAR UN STAGE D'IMMERSION EN ENTREPRISE ?

Les cellules d'aide aux blessés sont vos interlocuteurs pour organiser des stages d'immersion OMEGA de 1 mois à 1 an.

- > **Le militaire blessé en stage** reste rémunéré par le ministère des Armées
- > **Un dispositif souple** soutenu par les cellules d'aide aux blessés et par le Service de santé des armées
- > **Une démarche solidaire et citoyenne**
- > **Une possibilité de recruter** après le stage

Plus de détails à la page 26



RECRUTER UN MILITAIRE BLESSÉ EN TRANSITION PROFESSIONNELLE ?

CDI, CDD, stages... un seul interlocuteur : Défense Mobilité !

- > **Un vivier de candidats** aux compétences variées
- > **Possibilités de formations complémentaires** financées par le ministère des Armées
- > **Des dispositifs flexibles** : stages rémunérés par le ministère des Armées
- > **Un accompagnement personnalisé**, même après l'embauche

Plus de détails à la page 32



SOUTENIR LES MILITAIRES BLESSÉS ?

Mécénat d'entreprise, sponsoring d'événements, forums emploi, mobilisation du réseau entrepreneurial... de nombreux interlocuteurs pour trouver le dispositif qui vous permettra de rayonner et d'exercer votre Responsabilité sociétale d'entreprise (RSE)

- > Le réseau MEDEF et son comité de liaison défense
- > Défense Mobilité et les cellules d'aide aux blessés
- > L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) ou l'action sociale des armées
- > Les associations et fondations

Retrouvez leurs coordonnées à la fin de ce guide

Ad Augusta
PAR DEVOIR DE RECONNAISSANCE

ADH
AU-DELÀ DE VOUS
HANDICAPS

adosm
ASSOCIATION DES OFFICIERS
DES ARMÉES

L'Épaulette

ENTRAIDE CASERNE
GENDARMERIE
DES SAPEURS POMPIERS

hanvol

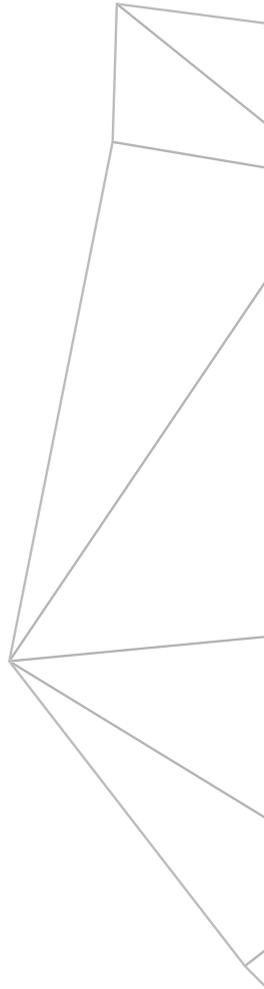
FOSA
FONDACTION DES OFFICIERS
DES SAPEURS POMPIERS

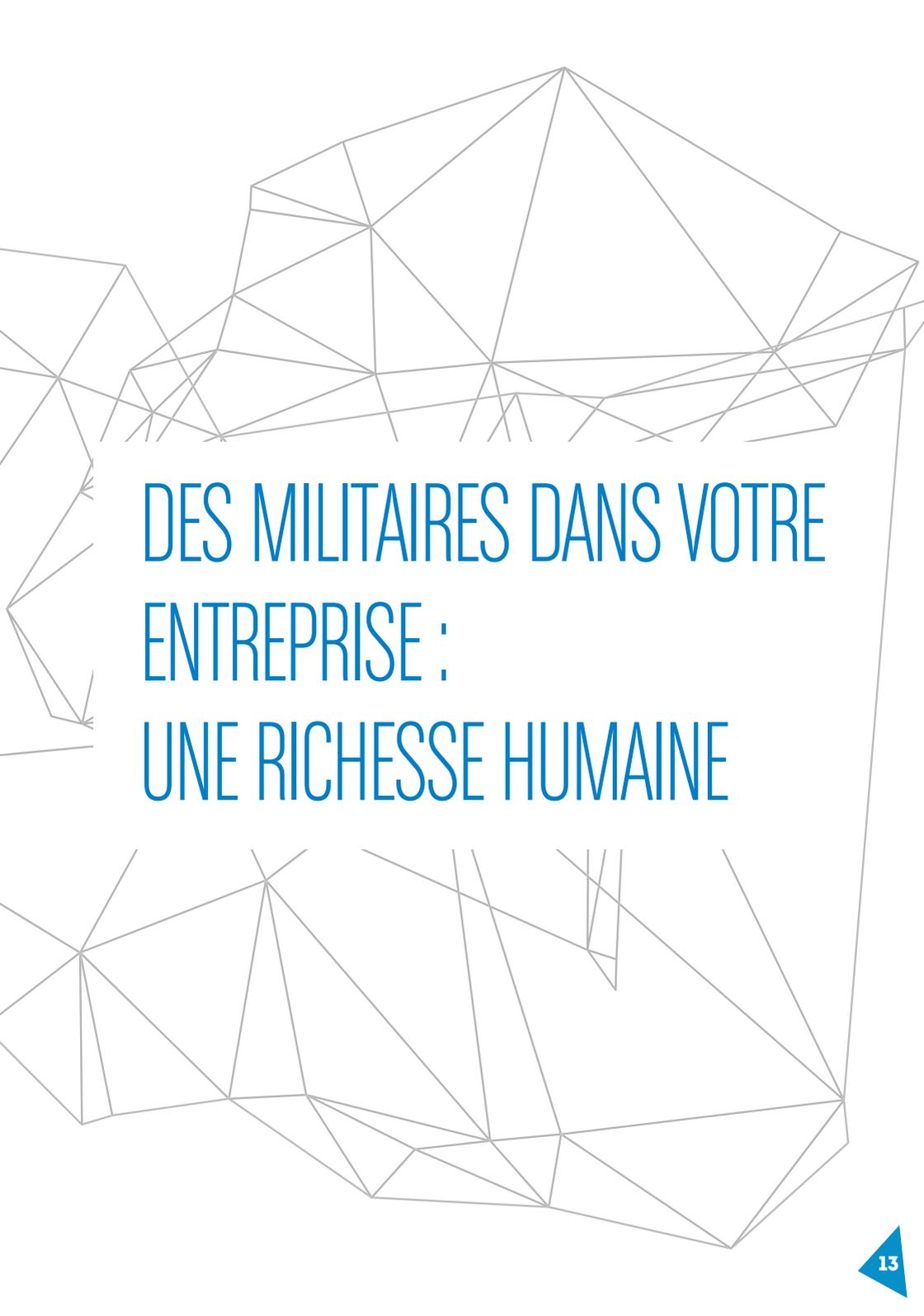
**HUMANITÉS
DIGITAL
NUMÉRIQUE**
PAR LE PAYSAN ET LA COMMUNIQUE DE FRANCE

La Saint-Cyrienne

**SOLIDARITÉ
CYRIENNE**

**Terre
Fraternité**





DES MILITAIRES DANS VOTRE
ENTREPRISE :
UNE RICHESSE HUMAINE

Recruter un militaire dans votre entreprise, c'est bénéficier d'un savoir-faire unique, élargir la diversité des profils de vos salariés et générer un enrichissement de vos ressources humaines en termes de compétences professionnelles et relationnelles. Les militaires, par leur formation et leur parcours, recèlent une rare combinaison de savoirs, savoir-faire et savoir-être. Recruter un militaire blessé dans votre entreprise, c'est également un moyen d'agir en entreprise citoyenne.



UN SAVOIR DE HAUT NIVEAU ET TRANSPOSABLE

Les armées représentent un vivier de compétences managériales et techniques variées, transposables dans le secteur civil : en effet plus de 400 métiers y sont exercés dans des domaines aussi divers que l'encadrement, l'électronique, l'informatique, la mécanique, la logistique, la maintenance, le transport, la protection de site, les services à la personne et à la collectivité, etc.

La formation initiale des militaires est dispensée dans des écoles et centres de formation de haut niveau du ministère des Armées et complétée par des formations continues dispensées en France ou parfois à l'étranger en partenariat avec des universités, grandes écoles ou organismes civils.

UN SAVOIR-FAIRE ROBUSTE

Ces savoirs, une fois acquis, sont mis en œuvre dans un environnement opérationnel exigeant : opérations extérieures et intérieures, adaptation au terrain, optimisation des ressources, gestion du stress en situation hostile... De plus, les armées représentent une institution structurée, robuste et expérimentée qui aide au développement des compétences des hommes et des femmes en son sein. Ainsi, l'expérience acquise confère aux militaires un savoir-faire unique en termes de résilience et d'adaptabilité.

UN SAVOIR-ÊTRE FAÇONNÉ PAR L'EXIGENCE DU MÉTIER DES ARMES

La culture du résultat collectif est une spécificité des armées : solidarité, délégation, esprit d'équipe, respect des rôles de chacun et communication sont au cœur de l'activité militaire.

À cette culture s'ajoutent des valeurs garantes de la fiabilité des hommes et des femmes engagés dans les armées : éthique, loyauté, exemplarité, rigueur, autonomie, réactivité, discipline, mobilité, disponibilité, sens de l'engagement et des responsabilités

Le DRH d'Arqus, industriel de l'armement terrestre témoigne...

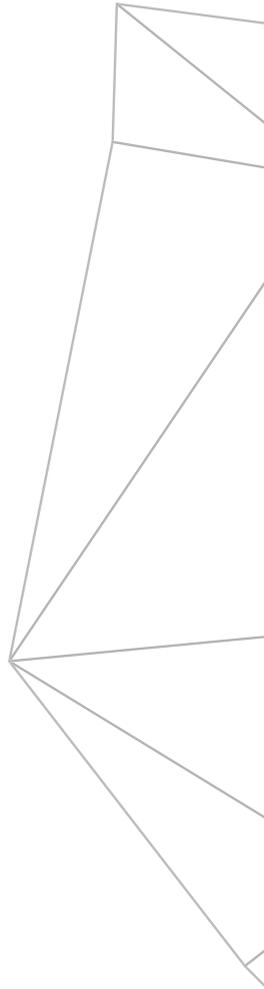
« Nous avons accueilli deux militaires en stage d'immersion. J'ai rapidement vu leur potentiel. Ils apportaient des valeurs que toute entreprise recherche : la loyauté, l'investissement personnel, l'envie d'apprendre et d'accomplir la mission. »

CONTRIBUER À UNE DÉMARCHÉ CITOYENNE PORTEUSE DE SENS

Pour votre entreprise, employer un militaire blessé est une occasion d'exercer un aspect de sa Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) : participer à l'effort de défense nationale peut aussi se faire sous la forme d'une contribution à la réinsertion socioprofessionnelle des blessés. Pour vos collaborateurs, une telle démarche permet d'émettre un signal fort, dans un contexte où les notions d'engagement, de solidarité et de sens sont importantes. Opérationnellement, comme le précise ce document, la démarche est rodée, bénéficie d'aides et est porteuse d'opportunités.

Le chef cuisinier Guy Martin témoigne...

« Il faut créer un grand réseau pour aider nos militaires. »





COMPRENDRE LA BLESSURE D'UN MILITAIRE



L'exercice du métier de militaire peut conduire à exposer sa vie dans l'action. La dureté des engagements opérationnels se vérifie chaque jour et dans tous les milieux d'emploi, sur terre, en mer, dans les airs et sur le territoire national. Il peut conduire à payer un lourd tribut physique et psychique. Comprendre la blessure d'un militaire est donc nécessaire pour favoriser son accueil et pour mesurer qu'il s'agit avant tout d'une affaire de bienveillance et de bon sens tout à fait compatibles avec la performance de l'entreprise.

LA BLESSURE PSYCHIQUE

De la même façon que le corps du militaire peut être l'objet d'une blessure physique, certains événements, appelés « traumatisants », peuvent être à l'origine d'une blessure de son appareil psychique. Un événement est potentiellement traumatisant quand il menace soudainement et avec surprise la vie d'un individu. Être le témoin de la mort brutale d'un camarade ou être exposé à des images d'horreurs insoutenables (découverte de charniers...) sont des exemples d'événements de cette nature.

La blessure psychique s'exprime par différents symptômes composant l'état de stress post-traumatique (ESPT, encore appelé « syndrome de stress post-traumatique ») (SSPT), ou « syndrome psychotraumatique ») : des cauchemars de répétition et des flashes visuels en lien avec l'événement traumatisant, des troubles anxieux, parfois une dépression, une certaine irritabilité dans les relations familiales, sociales ou professionnelles. Ces troubles se caractérisent aussi par des périodes d'apaisement qui peuvent être entrecoupées de moments de mal-être plus ou moins intenses.

Les blessés psychiques militaires qui bénéficient d'une nouvelle expérience professionnelle sont déjà pris en charge et suivis médicalement de longue date par le Service de santé des armées.

Il n'existe pas de conduite à tenir standardisée pour accompagner un blessé psychique. Leur identité sociale et professionnelle ne doit pas se limiter à celle de « blessé ». La bienveillance, l'écoute et l'absence de stigmatisation sont les meilleurs outils pour permettre l'épanouissement professionnel de ces militaires.

LA BLESSURE PHYSIQUE

Les blessures physiques chez les militaires sont soit des blessures de guerre, soit des blessures liées à la préparation opérationnelle.

Le blessé de guerre est souvent un patient polytraumatisé grave dont les blessures peuvent être à la fois physiques et psychiques. Elles sont souvent provoquées par une explosion (engins explosifs improvisés ou armement conventionnel). Elles engendrent des lésions multiples et pénétrantes (fractures, amputations,

traumatisme crânien, lésions vertébrales, brûlures graves, sans oublier l'occurrence dutraumatisme psychique...). Ces blessés requièrent une prise en charge médico-chirurgicale longue et complexe. Au-delà, ils retourneront soit au sein de l'institution militaire quand cela est possible, soit se tourneront vers le monde civil. Dans cette hypothèse, il doit être tenu compte des séquelles fonctionnelles, qu'elles soient physiques (marche avec canne, fauteuil roulant) ou cognitives (troubles de la concentration ou de la mémoire secondaires à un traumatisme crânien par exemple).

Quant aux blessures liées à la préparation opérationnelle, elles peuvent être uniques et moins sévères, en lien avec les activités sportives dites de « préparation physique » et les activités d'entraînement au combat. La prise en charge médico-chirurgicale permet le plus souvent le retour dans les forces armées.

DE LA BLESSURE AU HANDICAP

La blessure peut laisser des séquelles conduisant à un handicap. Est considéré comme handicap « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».

Le handicap n'empêche pas une personne d'exercer des activités et de participer à la vie en société et, parfois, quelques compensations simples du handicap permettent de restaurer cette capacité de contribuer à la vie collective, qu'elle soit sociale ou professionnelle.

Le saviez-vous ?

Employer un blessé titulaire d'une Pension militaire d'invalidité (PMI) ou d'une Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) vous permet de bénéficier d'un recrutement en qualité de bénéficiaire de l'obligation d'emploi dans le cadre de la valorisation des 6 % des ressources humaines conformément à l'article L. 5212-13 du Code du travail. À ce titre, la personne ainsi que l'entreprise peuvent bénéficier des aides de l'Agefiph et de Cap Emploi.



L'INTÉGRATION D'UN MILITAIRE BLESSÉ : UN PARCOURS GAGNANT-GAGNANT

Lors du recrutement d'un nouveau collaborateur, votre entreprise se demande systématiquement si l'intégration du nouvel embauché au collectif de travail contribuera à l'atteinte des objectifs fixés.

Lorsqu'un candidat est porteur de handicap, physique ou psychique, le manager peut se trouver en difficulté pour évaluer la capacité du candidat à s'adapter à l'entreprise, au poste et à l'environnement de travail. Quelques mesures simples peuvent vous aider à surmonter cette appréhension lors du recrutement et du maintien dans l'emploi d'un militaire blessé.

➤ L'information sur la nature du handicap du militaire blessé

Il n'y a aucune obligation pour un salarié de déclarer son handicap à son employeur et l'employeur ne peut contraindre un salarié handicapé à le faire, même si le handicap ou l'état de santé est connu.

Mais si le militaire blessé le déclare à son employeur, celui-ci, sans devenir un expert du handicap, pourra, au travers de quelques informations générales, identifier les éventuelles difficultés qui peuvent être rencontrées par ce collaborateur. Ce niveau d'informations permet d'anticiper les mesures de compensations (études fonctionnelles, d'aménagement et d'adaptation des situations de travail) à mettre en place pour surmonter ces difficultés.

Certaines situations peuvent aussi donner l'occasion d'aborder cette question avec le salarié, notamment si le médecin du travail déclare une situation d'aptitude, ou en cas d'absences répétées ou prolongées. Si l'état de santé ou le handicap font peser un risque sur le salarié ou pour la sécurité dans l'entreprise, le médecin du travail peut déclarer l'aptitude. Dans le cadre des démarches réglementaires de reclassement, la question du handicap peut alors être abordée avec le salarié, en collaboration avec le médecin. Dans le cas d'absences prolongées, l'employeur est en droit d'aborder le sujet, non pas directement sur la question du handicap ou de l'état de santé, mais en raison des bouleversements que la situation de travail peut engendrer ou engendre dans le fonctionnement de l'entreprise.

➤ Sensibiliser les collègues aux conséquences du handicap du militaire blessé

Manager un militaire blessé peut impliquer un suivi personnalisé pour aider le collaborateur à compenser son handicap éventuel dans l'exercice de son métier. Dans ce cas, la sensibilisation de l'équipe à la nécessité de ces mesures d'accompagnement peut s'avérer nécessaire pour partager les objectifs recherchés avec tous, les associer à la démarche et, le cas échéant, éviter tout sentiment de favoritisme.

➤ Accompagner par le tutorat

La désignation d'un tuteur pour accompagner le militaire blessé dans son intégration à votre entreprise est un moyen de le guider dans son nouvel environnement, mais également de lui ouvrir un espace de parole et l'aider à surmonter d'éventuelles difficultés.

Alex, 22 ans, blessé au Liban et au Mali, témoigne...

« Quand je suis arrivé en cuisine, je me suis aperçu qu'il y avait des similitudes avec l'armée. Avec mon tuteur, j'apprends de nouvelles choses tous les jours. Je commence à me sentir normal. »

➤ Adopter une attitude bienveillante mais sans surprotéger

Manager un militaire blessé nécessite de l'appréhender dans sa normalité (savoirs, savoir-faire et savoir être) tout en manifestant des égards aux contraintes associées à sa blessure. Cela requiert une attitude de bienveillance afin d'apporter un sentiment de sécurité au militaire blessé.

Julie, responsable Nationale Handicap et Diversité de Carrefour, témoigne :

« Des aménagements de temps de travail permettent de prendre en compte leur fatigabilité et de favoriser une intégration progressive au sein de l'équipe. L'étroite collaboration avec le pôle insertion de la Cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre (CABAT) favorise une transition progressive et durable dans le civil. »



L'INTÉGRATION DU MILITAIRE BLESSÉ : L'IMPLICATION PRIMORDIALE DE LA MÉDECINE DU TRAVAIL

D'un point de vue médical, le militaire blessé est suivi par le Service de santé des armées tout au long de son parcours de soins. En revanche, la santé au travail est portée par la médecine du travail.

➤ Le rôle de la médecine du travail

Le médecin du travail est seul habilité, au sein de l'entreprise, à demander au militaire blessé de lui exposer la nature de sa blessure et ses conséquences. Seule l'attestation d'aptitude qu'il délivre fait foi. Il peut, si besoin, prendre contact avec le médecin référent du militaire blessé au sein du Service de santé des armées. Les renseignements médicaux fournis par les médecins militaires restent confidentiels.

➤ De la blessure à la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)

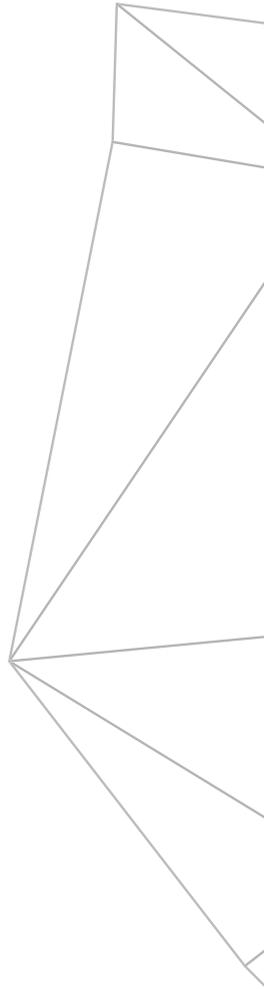
Pour un militaire blessé, se faire reconnaître travailleur handicapé permet d'avoir accès à un ensemble de mesures mises en place pour favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi, notamment un suivi médical particulier. Les précisions sont indiquées dans les articles R. 4624-20 à 24 du Code du travail, notamment sur les préconisations d'adaptation de poste sur la base de la nature de la blessure et de ses conséquences.

➤ La mise en place d'éventuels dispositifs de compensation du handicap du militaire blessé

Une personne en situation de handicap oscille entre volonté de ne pas être stigmatisée et un besoin de considération. Aussi est-il important d'examiner et de lui proposer, le cas échéant, des aménagements de son poste de travail pour compenser son handicap, de telle sorte qu'elle puisse exercer son métier comme le ferait une personne valide. Ces aménagements peuvent être de nature différente et relever du domaine technique, organisationnel, managérial, ou de la formation.

Compensations sur le poste de travail, quelques exemples.

- *Adaptation de l'environnement physique (écran spécifique pour malvoyant, téléphone adapté pour malentendant, bureau isolé ou collectif...).*
- *Organisation des tâches, dans un contexte organisationnel stable, structuré et adapté.*
- *Rythme de travail (temps partiel ou temps complet, horaires et répartition des tâches dans la semaine).*





DIFFÉRENTS DISPOSITIFS
POUR ACCUEILLIR
UN MILITAIRE BLESSÉ
DANS VOTRE ENTREPRISE

SOUTENIR UN MILITAIRE BLESSÉ PAR UN STAGE D'IMMERSION EN ENTREPRISE



Les stages d'immersion participent au parcours de réadaptation professionnelle du militaire blessé. Les cellules d'aide aux blessés des armées assurent la mise en relation des candidats à ces stages et des entreprises susceptibles de les accueillir. Elles travaillent en étroite collaboration avec le Service de santé des armées, Défense Mobilité, l'ONACVIG, les référents handicap, l'Action sociale des armées et le milieu associatif.

ACCÉDER AU PROCESSUS DE RÉINSERTION OMEGA

Parce que chaque blessé est unique, les cellules d'aides aux blessés des armées s'engagent au profit d'une réinsertion professionnelle personnalisée.

- > **Une expertise en réinsertion et une écoute active** au service de la construction du projet professionnel du blessé
- > **Un séminaire pluridisciplinaire** (coachs, experts en réinsertion, psychologue du SSA, etc.) dont l'objectif est de :
 - **faire prendre conscience** de ses compétences et renforcer la confiance en soi ;
 - **identifier le secteur d'activité** en cohérence avec ses valeurs propres et ses aspirations ;
 - **développer sa motivation.**
- > **Accompagnement personnalisé** tout au long du parcours de réadaptation socio-professionnelle du blessé.
- > **Le Service de santé des armées suit médicalement** le militaire blessé, pendant tout son parcours.
- > **Dialogue entre les experts en réinsertion** et votre entreprise sur le processus OMEGA, sur le projet professionnel du blessé et sur les fonctions que votre entreprise pourrait lui confier.

CONTRIBUER À LA RÉINSERTION D'UN MILITAIRE BLESSÉ PAR LE BIAIS D'UN STAGE EN IMMERSION

Accueillir un militaire façonné par le métier des armes :

- des compétences managériales et techniques transposables dans le secteur civil ;
- une capacité d'adaptabilité unique expérimentée dans un environnement de travail exigeant ;
- un savoir être pétri de valeurs humaines et professionnelles.

- > **Écoute active** au profit de l'entreprise pour apporter des conseils et solutions pratiques.
- > **Le Service de santé des armées donne un accord préalable** à tout stage d'immersion
- > **Le stage d'immersion** en entreprise est proposé au motif de :
 - la **réappropriation** d'un rythme de travail ;
 - la **découverte** d'un domaine d'activité et d'un métier ;
 - la **confirmation** d'un projet professionnel.
- > **La durée de l'immersion est variable**, de quelques semaines à un an.

Après le stage d'immersion, le recrutement du stagiaire est envisageable.

S'ENGAGER DANS UN PARTENARIAT

« GAGNANT-GAGNANT »

Votre volonté de contribuer à l'effort de la nation, notre expertise de la réinsertion des militaires blessés, scellées dans un partenariat tripartite.

- > **Une charte et une convention de stage** entérinent un accord conjoint.
- > **La signature a lieu à Paris**, aux Invalides, en présence du gouverneur militaire de Paris.
- > **Le militaire blessé en stage d'immersion est rémunéré par le ministère des Armées.**
- > **Accueillir un militaire blessé est une opportunité d'exercer votre Responsabilité sociale d'entreprise (RSE)**, sous la forme d'une contribution à sa réinsertion professionnelle.



Votre entreprise peut contribuer à la réinsertion socioprofessionnelle d'un militaire blessé en l'accueillant en stage. Les cellules d'aide aux blessés des armées (CABAT, CABMF, CABAM) sont vos partenaires pour l'organisation de stages d'immersion pour blessés psychiques.

La Cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre (CABAT) a mis en place un processus de réinsertion socioprofessionnelle simple et souple appelé « OMEGA ». Les autres cellules d'aide aux blessés (pour les autres armées ou services) ont adopté ce dispositif.

OMEGA permet de proposer aux militaires blessés des stages d'immersion en entreprise, au motif de la réappropriation d'un rythme de travail, de la découverte d'un domaine d'activité et d'un métier ou encore de la confirmation d'un projet professionnel. Le choix de l'immersion résulte de la définition d'un projet professionnel et personnel propre à chaque blessé.

Le caporal-chef Jérémy, en stage chez Arquus, témoigne...

« Ma tentative de retour en régiment a échoué. Je devais rapidement rebondir pour ne pas sombrer dans la dépression. Quand la cellule réinsertion de la CABAT m'a proposé de venir voir le travail chez Arquus, j'ai tout de suite accroché. Le DRH m'a mis à l'aise en m'expliquant que j'avais des atouts pour l'entreprise. En travaillant sur les véhicules militaires, j'ai l'impression d'aider mes camarades en régiment pour leur fournir ce qu'il y a de mieux. »

Cette immersion s'établit en toute simplicité pour votre entreprise. En effet, le militaire blessé en stage d'immersion est rémunéré par le ministère des Armées. La durée du stage d'immersion est variable, de quelques semaines à un an. Elle est décidée après concertation entre l'entreprise et la cellule d'aide aux blessés. Ce stage ne constitue pas une promesse d'embauche au sens de l'article L. 1221-1 du Code du travail et l'employeur n'est pas lié par une obligation de formation du stagiaire.

➤ Votre volonté de contribuer à l'effort de la nation, notre expertise de la réinsertion des militaires blessés, scellées dans un partenariat tripartite

Des rencontres préliminaires entre votre entreprise et la cellule d'aide aux blessés permettent d'échanger sur le processus OMEGA et sur les fonctions que votre entreprise pourrait confier à un militaire blessé. En cas de concordance entre le profil du candidat (compétences, aspirations, lieu de résidence...) et les besoins et possibilités d'accueil de votre entreprise, une charte et une convention de stage sont signées.

La charte garantit l'organisation du stage et engage chacune des parties. Votre entreprise s'engage à accueillir le militaire dans les conditions de travail adaptées à son profil et dans le respect des éventuelles contre-indications médicales. En cas de besoin de formation, de logement dans le cadre d'un célibat géographique... des associations, telles que Terre Fraternité pour l'armée de Terre par exemple, peuvent s'engager à soutenir financièrement l'action de la cellule d'aide aux blessés.

La convention de stage définit les modalités du stage :

- durée de l'immersion, horaires de travail... ;
- accueil et encadrement du stagiaire, soumission au règlement intérieur... ;
- respect des contraintes liées à la poursuite du parcours de soins du blessé (visites médicales régulières au SSA).

Success story

Élodie, en congé longue durée maladie depuis quelques années, montrait une difficulté à se projeter dans l'avenir en lien avec un vrai manque de confiance en soi.

Élodie a accepté de faire une immersion dans l'industrie de défense, à des fins de réappropriation de repères professionnels.

D'une part, un dialogue en triangulaire « entreprise-blessé-CABAT » a permis de l'accompagner tout au long de son stage, en lui assurant un cadre structurant, d'autre part, le manager a fait preuve d'un réel intérêt pour ce projet de réinsertion en manifestant de l'empathie et une grande écoute. Sa compréhension humaine d'Élodie et son soutien ont favorisé une relation de confiance et participé à l'investissement d'Élodie dans une reconversion réussie au sein de l'entreprise, concrétisée par un recrutement, après un an d'immersion.

➤ OMEGA, un processus de réinsertion sécurisé

Tout d'abord, la cellule d'aide aux blessés accompagne le blessé tout au long de son parcours de réinsertion, notamment pendant toute la durée du stage. La cellule d'aide aux blessés est également à la disposition de votre entreprise pour apporter des conseils et des solutions pratiques.

Par ailleurs, quelques dispositifs sont à mettre en place au sein de votre entreprise :

- un processus d'intégration : l'accueil du blessé le jour de son arrivée, des moyens de travail mis à sa disposition (équipements particuliers...), l'information sur le déroulement d'une journée type... ;

- la nomination d'un tuteur volontaire et sensibilisé :
 - à la blessure afin de favoriser la simplicité dans la communication avec le militaire blessé,
 - à l'impact de la valorisation du travail bien accompli dans la reconstruction socio-professionnelle du blessé ;
- une coordination de tous les acteurs impliqués (DRH, manager, tuteur, médecin du travail...).

Success story

Jonathan s'est engagé dans une immersion de quatre mois à mi-temps, avec pour premiers objectifs de réussir à affronter le regard de ses collègues et de se réadapter à un rythme de travail. L'attention déployée par son équipe de travail a décuplé la motivation de Jonathan. Deux mois plus tard, il a souhaité passer à 80 % avec une journée de récupération en milieu de semaine.

Aujourd'hui, il est recruté dans cette même entreprise avec des conditions de travail identiques.

➤ Et si votre entreprise et le stagiaire souhaitent poursuivre la collaboration dans le cadre d'un recrutement...

D'un point de vue administratif, le militaire blessé doit au préalable être réformé. Les démarches afférentes requièrent un délai de deux à trois mois. Il est toujours envisageable de prolonger l'immersion le temps de la procédure de radiation pour réforme définitive de ce militaire. Quand la radiation prend effet, le blessé change de statut professionnel et perd sa qualité de militaire. De facto, la nouvelle position statutaire met fin à la convention de stage et le blessé n'est plus rémunéré par le ministère des Armées.

Le directeur d'un magasin Norauto témoigne...

« L'intégration de Nicolas débouche sur une embauche en contrat à durée indéterminée. En résumé, c'est un partenariat gagnant-gagnant pour le triptyque aviateur/institution et Norauto. »

PRÉCAUTIONS

- *Le militaire blessé en stage d'immersion ne doit pas être considéré comme un salarié.*
- *Le manager ou le tuteur ne doit pas oublier la blessure, en particulier quand elle est invisible, et être vigilant pour ne pas en venir à fixer au blessé des objectifs de productivité au-delà de ses capacités.*

Le militaire blessé peut ressentir différemment la pression engendrée par une charge de travail ponctuelle. Or, par esprit de discipline et de recherche de résultat, il peut être enclin à repousser ses limites au-delà de ses capacités et risquer de se mettre en danger.

RECRUTER UN MILITAIRE BLESSÉ DANS VOTRE ENTREPRISE



Défense Mobilité soutient la transition professionnelle des militaires blessés et propose des profils adaptés au besoin de votre entreprise. Son action s'inscrit en étroite collaboration avec le Service de santé des armées, les cellules d'aide aux blessés des armées, les référents handicap, l'Action sociale des armées et le milieu associatif.

ACCÉDEZ À UN SERVICE GRATUIT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL

- > **60 experts** de la reconversion spécialisés dans l'accompagnement des militaires blessés
- > Un **accès gratuit** à la CVthèque en ligne de Défense Mobilité
- > **350 conseillers en transition professionnelle dont 50 spécialisés** dans la relation employeurs à l'écoute de vos besoins

RECRUTEZ DES PROFESSIONNELS DE QUALITÉ

- > **Des compétences** transposables reconnues
- > **Des savoir-être spécifiques** (discipline, sens de l'engagement, résilience, sens du service...)
- > **Plus de 4 000 mises en formation** chaque année pour répondre à votre besoin en qualification
- > **Possibilité d'embaucher un apprenti**
- > Une **opportunité d'exercer** votre RSE
- > **400 métiers exercés** au sein des armées
- > **Des profils de tous niveaux de responsabilités** et disposant de projets professionnels validés par les experts de Défense Mobilité

BÉNÉFICIEZ D'AIDES FACILITANT LE RECRUTEMENT DE VOS FUTURS COLLABORATEURS

La période de formation gratuite en entreprise (PFGE)

- > **Vous souhaitez participer au développement des compétences** d'un éventuel futur collaborateur ?
Défense Mobilité vous propose d'accueillir en stage un militaire blessé afin de le spécialiser dans votre domaine d'activité.

La période d'adaptation en entreprise (PAE)

- > **Vous recherchez un futur collaborateur expérimenté**, qualifié et immédiatement opérationnel ?
Défense Mobilité vous propose d'accueillir en stage un militaire blessé dont le profil répond à vos besoins. Cette période permet au militaire de s'adapter au poste et d'être opérationnel immédiatement en cas d'embauche.

Quels avantages ?

- > **Des dispositifs gratuits et sans engagement** pour l'entreprise, **sécurisés** par une convention tripartite
- > **Du temps pour appréhender et développer** les compétences du militaire avant son recrutement
- > **Aucune rémunération versée par l'entreprise** durant le stage
- > **Des périodes de stage** pouvant durer jusqu'à 6 mois
- > **Les démarches administratives effectuées par nos services**
- > **Le suivi du militaire et un conseil à l'entreprise** tout au long du stage et après le recrutement
- > **Un geste solidaire et citoyen**

www.defense-mobilite.fr





➤ Défense Mobilité est l'opérateur unique de la transition professionnelle pour le ministère des Armées

L'agence de reconversion de la défense, dénommée « Défense Mobilité », met en relation votre entreprise avec des militaires blessés en transition professionnelle. Elle dispose d'un réseau de proximité composé de 350 conseillers en transition professionnelle dont 60 sont experts dans l'accompagnement professionnel de militaires blessés. Elle offre des services variés et performants qui vous permettront de recruter des candidats accompagnés dans leurs démarches ayant des profils et des projets professionnels en adéquation avec vos besoins. L'espace employeur du site Internet de Défense Mobilité, facile d'utilisation, saura vous accueillir sur son jobboard.

Afin de soutenir la réalisation de leurs projets professionnels, Défense Mobilité organise la formation des candidats à la transition professionnelle. L'agence dispose notamment de son propre centre de formation, le Centre militaire de formation professionnelle (CMFP). Cette attention apportée à la formation professionnelle permet de proposer à votre entreprise des candidats spécialisés immédiatement opérationnels dont le parcours est sanctionné par un titre professionnel délivré par le ministère du Travail, de l'Emploi et du Dialogue social.

➤ Une prise en charge adaptée aux blessés

Outre les prestations d'aide au retour à l'emploi, des dispositifs facilitant l'intégration en entreprise des militaires blessés ont été mis en place : la Période de formation gratuite en entreprise (PFGE) ou la Période d'adaptation en entreprise (PAE).

➤ La Période de Formation Gratuite en Entreprise : développez les compétences d'un éventuel futur collaborateur !

Ce dispositif consiste à accueillir un militaire blessé dans votre entreprise afin qu'il se familiarise avec les conditions de travail en entreprise et développe ses compétences dans votre domaine d'activité par le biais d'un programme de formation et la mise en place d'un tuteur.

Un dispositif gagnant-gagnant. Le militaire peut développer ses compétences, parfaire ses connaissances dans le domaine visé et s'approprier le contexte de l'entreprise d'accueil. L'entreprise bénéficie temporairement d'une ressource qualifiée.

Un dispositif souple. La durée de ce stage est déterminée en fonction du contenu pédagogique du programme de formation prévu et peut s'étendre jusqu'à 6 mois.

Bien que la signature d'un contrat de travail ne soit pas prévue dans les termes de la convention, votre entreprise peut recruter le militaire blessé à l'issue de sa PFGE.

➤ La Période d'adaptation en entreprise : la solution pour embaucher !

Ce dispositif consiste à accueillir un militaire blessé en stage dans votre entreprise en prévision de son futur recrutement.

Un dispositif gagnant-gagnant. Le militaire blessé peut transposer ses compétences et s'adapter au poste visé tout en s'appropriant le contexte de l'entreprise d'accueil.

Votre entreprise évalue la capacité du militaire blessé à s'adapter au poste de travail correspondant au métier visé et pour lequel il dispose déjà des compétences.

Un dispositif souple. Ce stage peut durer jusqu'à 6 mois. À mi-parcours, votre entreprise doit statuer sur son engagement à signer, à l'issue de la PAE, un contrat de travail d'une durée minimale de 6 mois. En cas de décision de recrutement, il est possible de signer un contrat de travail avant la fin de la PAE ; dans le cas contraire, la collaboration prend fin.

Philippe, responsable des ressources Humaines chez Onet, spécialiste des activités de nettoyage, témoigne...

« Le principe de la PAE est une démarche qui nous permet de former la personne pour lui donner toutes les possibilités et les capacités pour mieux intégrer son poste et l'entreprise.

Le dispositif de la PAE est véritablement adapté à l'intégration des militaires aussi bien sur la durée qu'en termes de moyens mis à notre disposition. »

Ces deux dispositifs sont :

Sécurisés. Une convention tripartite est signée entre votre entreprise, le militaire et Défense Mobilité. Tout au long du stage, votre entreprise ainsi que le militaire restent accompagnés par Défense Mobilité.

Gratuits. La « gratuité » signifie simplement qu'aucun salaire n'est versé par l'entreprise, le blessé continuant à percevoir sa rémunération de militaire.

Alexandre, 25 ans, encadrant de chantier, ancien caporal dans un escadron de combats blindés, blessé OPEX en RCA. Témoignages...

Le dirigeant de Vitale Assistance

« Le travail au quotidien avec un ancien militaire, c'est déjà une opportunité, ce sont des gens qui ont fait un peu le don d'eux-mêmes. Le militaire choqué ou blessé, il a besoin d'être accueilli au sein d'une équipe, il a besoin de reprendre confiance en lui, il a besoin de pouvoir avancer.

Il m'en a parlé, donc j'en ai parlé à l'équipe, non pas pour dire «Faites attention à Alexandre», mais pour attirer leur attention sur le fait qu'Alexandre avait peut-être besoin d'avoir un regard un peu plus bienveillant sur lui à certains moments ».

Ses collègues

Ses collègues sont unanimes, la blessure d'Alexandre n'influence pas leur quotidien, l'ambiance sur les chantiers est excellente et le jeune encadrant se distingue par son professionnalisme.

Pierre, un collègue

« Je n'ai même pas vu de différence sur la personne qu'il était, c'est quelqu'un de formidable, il a fallu qu'on en parle pour savoir que c'était un ancien militaire qui avait été touché par un syndrome post-traumatique, ça n'a jamais joué en rien sur son humeur, sur sa sympathie, sur son ardeur au travail ».

TROUVER DES CANDIDATS

Défense Mobilité est votre partenaire pour identifier des militaires blessés, formés à plus de 400 métiers différents, coachés, motivés et opérationnels. Pour trouver ces candidats, Défense Mobilité met à votre disposition des outils proches de vous et complémentaires.

Un site Internet : Jobboard Défense Mobilité

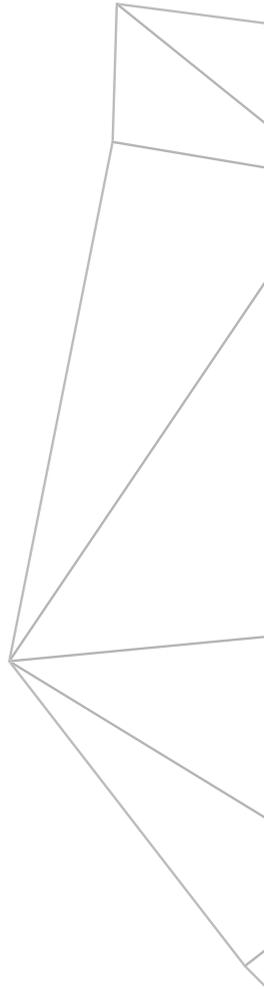
www.ariane.defense.gouv.fr/arianeInternet/pages/public/commun/espacePublic.xhtml

Votre entreprise peut y créer un compte employeur où elle pourra déposer ses offres d'emplois et consulter notre CVthèque.

Un point d'accès unique et un interlocuteur identifié par zone géographique

Défense Mobilité s'appuie sur un réseau de proximité, composé de plus de 600 professionnels de la reconversion répartis sur tout le territoire et disposant d'une excellente connaissance des spécificités des candidats et des besoins des employeurs.

Pour les contacter, un seul numéro (vert) : **0800 64 50 85**





LES ACTEURS AU CŒUR DE L'AIDE À LA RÉINSERTION DES MILITAIRES BLESSÉS



L'AGENCE DE RECONVERSION DE LA DÉFENSE (ARD) OU DÉFENSE MOBILITÉ

Défense Mobilité est l'agence de reconversion du ministère des Armées. Chaque année, Défense Mobilité accompagne 14 000 militaires et civils des armées, ainsi que leurs conjoints, dans leurs démarches de transition professionnelle ou de retour à l'emploi.

Pour votre entreprise, Défense Mobilité sélectionne des candidats dont les profils et projets sont en adéquation avec vos besoins. Ces candidats sont préparés au travers d'un process qualité :

- **informations** ;
- **orientation** au travers de bilans de compétence ;
- **formations** et validation des acquis de l'expérience (VAE) financées par Défense Mobilité ;
- **techniques de recherche d'emploi** avec aide à la rédaction de curriculum vitae et lettres de motivation, simulation d'entretiens d'embauche... ;
- **prestations d'accompagnement** vers l'emploi par la mise en relation avec des employeurs, l'accès à des offres d'emploi...

Défense Mobilité c'est :

- une direction installée à Paris-Vincennes ;
- 6 pôles régionaux : Bordeaux, Lyon, Marseille, Metz, Paris et Rennes ;
- une Mission spécialisée dans la reconversion des officiers (MRO) qui dispose d'une antenne cadres supérieurs (ACS) à Paris et de relais sur tout le territoire ;
- des antennes de proximité implantées en métropole et dans les DROM/COM ;
- un Centre militaire de formation professionnelle à Fontenay-Le-Comte (CMFP).

Concernant l'accompagnement des blessés, Défense Mobilité, c'est :

- 60 conseillers experts dans l'accompagnement de la transition professionnelle des militaires blessés ;
- un opérateur unique de transition professionnelle, fiable au service des entreprises.



Agence de Reconversion de la Défense
Fort Neuf de Vincennes
Cours de Maréchaux - Case 152
75614 Paris Cedex 12

 **Numéro Vert : 0 800 64 50 85**

 : ard.defense-mobilite-employeurs.fct@intradef.gouv.fr

www.defense-mobilite.fr

LE BUREAU RECONVERSION DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Les Centres d'orientation et de reconversion (COR) de la gendarmerie nationale, partenaires de Défense Mobilité, sont à votre écoute pour rechercher avec vous le profil idéal de vos futurs collaborateurs.



Bureau de la reconversion de la gendarmerie
10 rue de Tournon - 75006 Paris

 : 01 56 28 75 03

 : brcv.dggn@gendarmerie.interieur.gouv.fr

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/reconversion



LES CELLULES D'AIDE AUX BLESSÉS DES ARMÉES ET DE LA GENDARMERIE

La Cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre (CABAT), la Cellule d'aide aux blessés et d'assistance aux familles de la Marine (CABAM), la Cellule d'aide aux blessés, malades et familles de l'armée de l'Air (CABMF air), la Cellule d'aide aux blessés et malades du Service de santé des armées (CABMSSA) et le Bureau de l'action sociale de la gendarmerie (BASG) prodiguent écoute, assistance, conseil et accompagnement aux blessés, aux malades, à leurs familles, ainsi qu'aux familles des militaires décédés. Ces structures sont le point de contact privilégié entre le blessé et l'institution militaire.

LA CABAT

La Cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre (CABAT), placée sous l'autorité du Gouverneur militaire de Paris (GMP) et aux ordres du cabinet du chef d'État-Major de l'armée de Terre, est une structure nationale de coordination et de soutien auprès des blessés en service, mais aussi des conjoints de militaires morts en service. Ses actions s'articulent autour de ces deux pôles – blessés et familles endeuillées – et de cinq cellules d'expertise : santé, action sociale, juridique, reconstruction par le sport et réinsertion. Ces dernières permettent un accompagnement dans la durée qui intègre toutes les dimensions du parcours du blessé.

Afin de répondre aux nouveaux besoins identifiés pour les blessés, la CABAT est soutenue dans ses actions par un réseau associatif considérable.

Partenaire privilégié, l'association Terre Fraternité s'est engagée de manière volontariste dans le dispositif OMÉGA. Cette association a pour objectif principal de porter assistance aux soldats de l'armée de Terre blessés en service ou aux familles de soldats morts en service. À ce titre, elle fait partie des acteurs privilégiés en partenariat avec la CABAT.

De même, l'association Solidarité Défense apporte un soutien moral et financier aux blessés des armées et aux familles endeuillées. Elle contribue activement, d'une part, à l'accompagnement des blessés pendant leurs parcours de reconstruction (financement de prothèses...) et, d'autre part, à la réinsertion sociale et professionnelle des blessés (financement de stages adaptés).



GMP/CABAT
Hôtel national des Invalides
129 rue de Grenelle - 75007 Paris

☎ : 01 44 42 39 58

☎ (permanence) : 06 63 00 87 12 (service réinsertion)

☎ : 01 44 42 33 96

☎ : 01 44 42 49 88

✉ : cabat.gmp@terre-net.defense.gouv.fr

www.defense.gouv.fr/blesses/contacts-institutionnels/la-cellule-d-aide-aux-blesses-de-l-armee-de-terre-cabat

LA CABAM

La Cellule d'aide aux blessés et d'assistance aux familles de la Marine incarne le soutien des marins et de leur famille, éprouvés par les aléas de la vie. Ainsi, la CABAM s'inscrit dans les valeurs fondamentales de la Marine : l'esprit d'équipe et de solidarité des gens de mer.

Son rôle est de coordonner le soutien administratif, social, juridique et humain des blessés et malades, que l'affection soit liée ou non au service, et de soutenir les familles de marins décédés, en collaboration avec l'action sociale, les associations, les assurances et mutuelles. Elle soutient les marins dans leur parcours de soins, leur réinsertion professionnelle et leur reconstruction par le sport. La CABAM est ainsi présente à chaque étape et veille à promouvoir l'intérêt du blessé dans le respect des valeurs institutionnelles.



CERH/BCRM de Toulon
Fort Lamalgue 413, avenue Jacques Cartier BP 88
83 800 Toulon Cedex 9

☎ : 04 22 43 54 87 - 04 22 42 67 98



Antenne à Paris : Hôtel national des Invalides
129 rue de Grenelle - 75007 Paris

☎ : 01 44 42 39 36

✉ : cabam-cpm.cmi.fct@intradef.gouv.fr -
cabamblesses@gmail.com

www.defense.gouv.fr/familles/vos-contacts-utiles/les-cellules-d-aide-aux-blesses/les-cellules-d-aide-aux-blesses

LA CABMF

La Cellule d'aide aux blessés, malades et familles de l'armée de l'Air (CABMF Air) est une unité rattachée au directeur des ressources humaines de l'armée de l'Air (DRHAA). Elle se compose du bureau d'aide aux familles endeuillées (BAF) et du bureau d'aide aux blessés et malades (BAB).

La CABMF assure, tant dans l'urgence que dans la durée, la coordination des actions entreprises dans le domaine du soutien aux blessés, malades et familles endeuillées. Elle agit indifféremment en faveur des personnels en activité - personnels placés en congé maladie ordinaire (CMO) ou en congé du blessé - ou en non-activité - personnels placés en Congé longue durée pour maladie (CLDM) ou Congé longue maladie (CLM) - quelle que soit l'origine de la blessure, de la maladie ou du décès (en ou hors service).

Le suivi de ces personnes se fait dans la durée, allant jusqu'à la réinsertion professionnelle et sociale dans l'institution militaire ou dans le monde civil.

Les missions multiples et diverses s'inscrivent dans une relation personnalisée et durable : écoute, prise en compte des problématiques individuelles et familiales, visites dans les hôpitaux, accompagnement psychosocial, assistance et conseils aux bases aériennes, résolution des questions médico-administratives, conseil en matière de droit à réparation ou d'indemnisation, coordination avec le réseau associatif, aide à la réinsertion, suivi des veuves et orphelins dans la durée.



Cellule d'aide aux blessés, malades et familles (CABMF air)
Hôtel National des Invalides
129 rue de Grenelle - 75007 Paris



 : 01 44 42 35 47 - 06 79 65 86 43
 : 01 44 42 35 59
 : cabmf.air@orange.fr

LA CABGN

Créée en décembre 2015, la Cellule d'aide aux blessés de la gendarmerie nationale assure un accompagnement dans la durée des blessés en service ou à l'occasion du service, en étroite collaboration avec les bureaux d'accompagnement du personnel au sein des régions de gendarmerie et des services des ressources humaines des autres formations administratives.

Point d'entrée unique, son rôle est de répondre de la manière la plus précise aux questions de tous ordres et de favoriser l'échange d'informations entre le gestionnaire et le Service de santé des armées. Elle optimise l'aide apportée

aux blessés et à leurs proches et répond aux difficultés matérielles liées à la blessure et à ses conséquences.

La CABGN est une structure pluridisciplinaire qui a vocation à intervenir rapidement et à devenir l'interlocuteur unique et privilégié, centralisant toutes les réponses utiles au profit des militaires de la gendarmerie en situation de forte attente. Elle a pour but de recréer autour du blessé un environnement apaisé et d'entretenir un climat de confiance avec l'institution. Structure d'écoute, elle permet aux blessés de ne pas se sentir écartés de la « communauté gendarmerie » du fait des conséquences de la blessure.

La CABGN offre aux militaires blessés un accompagnement dans la durée, complété le cas échéant de données utiles à la gestion de sa situation.



Cellule d'aide aux blessés de la Gendarmerie nationale
Sous-direction de l'accompagnement du personnel

4 rue Claude Bernard - CS 60003
92136 Issy-les-Moulineaux cedex

 Numéro Vert : 01 84 22 21 20

 : cellule.blesses@gendarmerie.interieur.gouv.fr

LA CABMSSA

La CABMSSA soutient, conseille et accompagne les militaires de la chaîne santé et du Service de santé des armées.



Cellule d'aide aux blessés et malades du Service de santé des Armées (CABMSSA)
Hôtel National des Invalides
129 rue de Grenelle - 75007 Paris

 : 01 44 42 38.33

 : 01 44 42 49 88

 : cabmssa.contact.fct@intradef.gouv.fr





L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE (ONACVG)

Établissement public administratif placé sous la tutelle du ministère des Armées, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) est chargé de veiller aux intérêts matériels et moraux du monde combattant. Il compte parmi ses ressortissants les titulaires du titre de reconnaissance de la nation, les détenteurs de la carte du combattant, les invalides pensionnés de guerre, les veuves pensionnées, les pupilles de la Nation et les orphelins de guerre. Les militaires blessés en opérations extérieures sont, de droit, ressortissants de l'Office.

L'ONACVG met en œuvre une politique de mémoire, de réparation et de solidarité visant à faire reconnaître et valoriser les engagements des forces armées françaises et à favoriser la réinsertion professionnelle et la réadaptation sociale de ses ressortissants dans la vie civile. Dans ce cadre, en complément des actions conduites par les armées, directions et services du ministère des Armées, il peut accorder des aides financières pour faire face à des situations de précarité, et assister et conseiller ses ressortissants dans les démarches visant à faire valoir leurs droits.

L'Office participe à la réinsertion professionnelle des militaires blessés en assurant leur accompagnement après leur départ de l'institution. Une attention particulière est portée aux militaires souffrant d'état de stress post-traumatique.

Les aides allouées par l'ONACVG sont subsidiaires des prises en charge et droits que le demandeur peut obtenir (MDPH, aides à la reconversion du ministère des Armées, pôle emploi...). Ces aides sont accordées au regard de la situation sociale du bénéficiaire.

L'Office met au service de ses ressortissants ses services présents dans tous les départements, collectivités et territoires d'outre-mer. Le rôle des services départementaux de l'ONACVG est d'accueillir les militaires blessés, de les écouter, de les orienter, de les accompagner et de les aider. Une écoute attentive et bienveillante, une orientation concertée et comprise, un soutien administratif, un dialogue permanent avec les services ministériels et les partenaires institutionnels et associatifs locaux permettent une prise en charge optimisée et concourent à la réussite de leur réadaptation et réinsertion.

Pour faciliter leur accès à l'emploi, l'ONACVG propose aux anciens militaires blessés de financer des prestations d'orientation professionnelle et d'accompagnement de leur recherche d'emploi, réalisées par l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) Transitions. Cette dernière assure l'accompagnement de l'intégration en entreprise des bénéficiaires de ces prestations.



129 rue de Grenelle - escalier B
CS 70780 - 75700 Paris cedex 07

 : 01 44 42 32 42

 : reconversion@onacvg.fr

www.onacvg.fr

LE SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES (SSA)

Le SSA a pour principale mission le soutien médical opérationnel des forces armées et des organismes placés sous l'autorité du ministre des Armées. Responsable de la prise en charge médicale et chirurgicale tout au long de la chaîne santé opérationnelle, il est également un maillon essentiel de l'accompagnement des blessés en assurant sur la durée un suivi médical et médico-psychologique, tout en participant au suivi médico-social de l'intéressé.

Les praticiens du SSA, médecins des forces et praticiens hospitaliers, effectuent en concertation la sélection médicale des candidats à la pratique du sport ou du handisport, endossent la responsabilité de la prescription du matériel prothétique adapté et en organisent le suivi, en collaboration avec les équipes spécialisées de l'Institut national des invalides.

Les équipes médicales et paramédicales du SSA ont également pour mission de soutenir les activités à risque. Au-delà du simple soutien de ces activités à risque, elles assurent la mission du suivi médical et psychologique de proximité et de l'accompagnement permanent et spécifique du militaire blessé.

LE COMITÉ LIAISON DÉFENSE DU MEDEF

Le Comité liaison défense (CLD) du MEDEF a pour rôle de développer la connaissance mutuelle et de mener des actions communes au profit du monde de l'entreprise et de la défense.



MEDEF

55 avenue Bosquet - 75007 Paris

 : 01 53 59 18 05

 : lchavatte@medef.fr

www.comiteliaisondefense.fr

LES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS

Les associations et les fondations peuvent apporter une aide en complément des dispositifs institutionnels. Elles sont un relais de proximité important et contribuent au soutien apporté au militaire blessé, en activité ou en retraite, et à sa famille, dans l'urgence et dans la durée.

ASSOCIATION AD AUGUSTA

L'association Ad Augusta propose un parcours de reconstruction destiné à des hommes et des femmes atteints d'un traumatisme psychique alors qu'ils étaient au service de la Nation.

Ad Augusta participe, en lien avec l'institution militaire et le Service de santé des armées, à leur remise en mouvement physique et psychique et les accompagne dans la définition d'un nouveau projet de vie.

Ad Augusta
PAR DEVOIR DE RECONNAISSANCE

9 rue du square Carpeaux - 75018 PARIS

 : 06 26 54 28 39

 : contact@adaugusta.fr

www.adaugusta.fr

ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ŒUVRES SOCIALES DE LA MARINE

Entraide et solidarité envers l'ensemble du personnel de la Marine ainsi qu'à leurs familles en difficulté. Soutiens financiers aux orphelins, aux familles et aux blessés.



24 rue de Presles - 75015 Paris

 : 01 53 69 69 70

 : adosmparis@gmail.com

adosmparis.org

ASSOCIATION AU-DELÀ DE NOS HANDICAPS

Accompagner des blessés de la défense ou civils dans leur reconstruction entre leur parcours hospitalier et leur retour à la meilleure normalité de vie possible.



185 route de Cerveloup - 38210 Vourey

 : 07 69 73 01 82

 : contact@assoadh.org

www.assoadh.org

FONDATION « LA MAISON DE LA GENDARMERIE » - FMG

Être au service de tous les personnels de la gendarmerie en activité ou en retraite, ainsi que de leurs familles, en fournissant des prestations de solidarité et de soutien ainsi que des aides aux loisirs.



10 rue de Tournon - 75006 Paris

 : 01 56 28 74 35

www.fondationmg.fr

FONDATION DES ŒUVRES SOCIALES DE L'AIR

Entraide et solidarité à l'ensemble du personnel de l'armée de l'Air, de la DGAC et de Météo-France ainsi qu'à leurs familles en difficulté. Soutiens financiers aux orphelins, aux familles et aux blessés en opérations.



24 rue de Presles - 75015 - Paris

☎ : 01 53 69 69 91

✉ : veronique.adde@fosa.fr

www.fosa.fr

ASSOCIATION HANVOL

Accompagner les personnes reconnues travailleurs handicapés vers leur inclusion dans l'industrie aéronautique et spatiale et l'électronique de défense, ainsi que dans les métiers de l'aérien, par le biais de contrat de formation par alternance.



8 rue Galilée - 75116 PARIS

Bureau : 8 rue de Moscou - 75008 Paris

☎ : 01 74 64 48 72

✉ : conseiller@hanvol-insertion.aero

www.hanvol-insertion.aero

FONDATION HUMANITÉS, DIGITAL ET NUMÉRIQUE

Fondation au service de la grandeur de l'homme.



40 avenue Hoche - 75008 Paris

☎ : 06 86 49 94 81

✉ : hdenavacelle@humanites-digital.com

www.humanites-digital.org

ASSOCIATION SOLIDARITÉ DÉFENSE

Aide et assistance aux blessés et familles des disparus de l'armée de Terre, de la Marine, de l'armée de l'Air, des Services, ainsi qu'aux civils de la Défense.



24 rue de Presles - 75015 Paris

☎ : 01 53 69 69 94

✉ : Solidarite.defense@free.fr

www.solidarite-defense.org

ASSOCIATION TERRE FRATERNITÉ

Terre Fraternité a pour objectif de contribuer à l'accompagnement des blessés, de leurs proches, ainsi que des familles de morts en service dans l'armée de Terre. Cet accompagnement se traduit par des engagements financiers (hébergement, assistance, etc.), des versements d'aides et des soutiens divers résultant des dons collectés ou des partenariats.



Hôtel des Invalides

129 rue de Grenelle - 75007 Paris

☎ : 01 44 42 31 75

✉ : courrier@terre-fraternite.fr

www.terre-fraternite.fr

[twitter@TerreFraternite](https://twitter.com/TerreFraternite) / m.facebook.com/TerreFraternite



ACRONYMES

ACS : Antenne cadres supérieurs

ADH : Au-delà de nos handicaps

ADOSM Entraide Marine : Association pour le développement des œuvres sociales de la Marine

AFPA : Association nationale pour la formation professionnelle des adultes

AGEFIPH : Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées

ARD : Agence de reconversion de la Défense (ou Défense Mobilité)

BASG : Bureau de l'action sociale de la Gendarmerie

CABAM : Cellule d'aide aux blessés et d'assistance aux familles de la Marine

CABAT : Cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre

CABGN : Cellule d'aide aux blessés de la Gendarmerie nationale

CABMF : Cellule d'aide aux blessés, malades et familles de l'armée de l'Air

CMFP : Centre militaire de formation professionnelle

DEF MOB : Défense Mobilité

ESPT : État de stress post-traumatique

FMG : Fondation de la maison de la Gendarmerie

FOSA : Fondation des œuvres sociales de l'Air

GMP : Gouverneur militaire de Paris

INI : Institut national des Invalides

IRBA : Institut de recherche biomédicale des Armées

MDPH : Maison départementale des personnes Handicapées

MEDEF : Mouvement des entreprises de France

MRO : Mission de reconversion des officiers

ONACVG : Office national des anciens combattants et victimes de guerre

OPEX : Opération extérieure



OPINT : Opération intérieure

PAE : Période d'adaptation en entreprise

PFGE : Période de formation gratuite en entreprise

PMI : Pension militaire d'invalidité

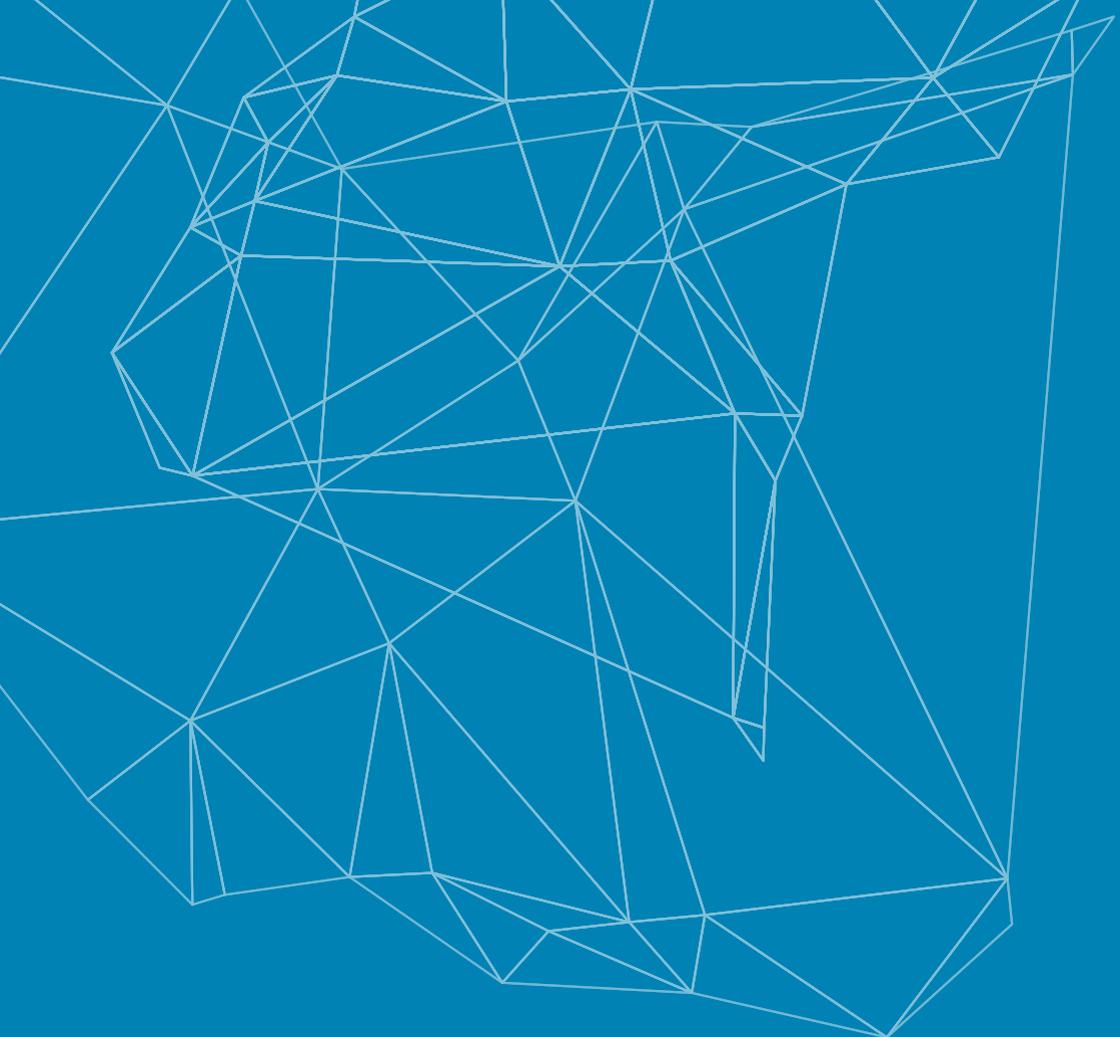
PTSD : Post-Traumatic Stress Disorder

RQTH : Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

RSE : Responsabilité sociétale des entreprises

SSA : Service de santé des Armées

SSPT : Syndrome de stress post-traumatique



MEDEF

Tous droits réservés - Dépôt légal : mars 2019
ISBN 978-2-86658-231-9